



# CONSENTEMENT & SEXUALITÉ

“

SI C'EST PAS  
SÛR

QUE C'EST OUI, DIS-TOI  
QUE C'EST **NON**

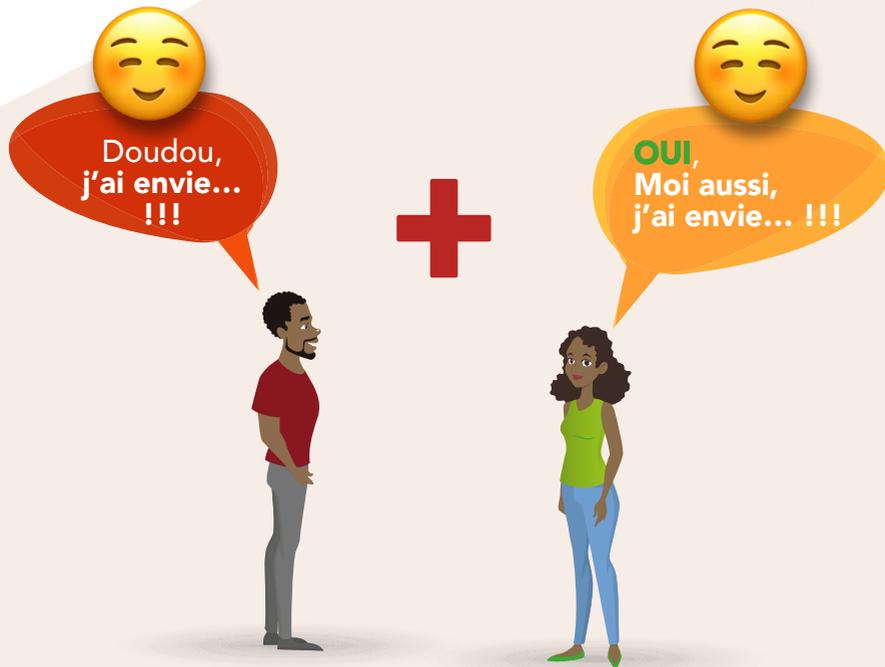
”

## LE CONSENTEMENT QU'EST-CE QUE C'EST ?

**Dans le domaine de la sexualité, le consentement est le fait de donner son accord de manière claire, libre et éclairée à une activité sexuelle ou un acte sexuel. Il faut qu'il y ait cohérence entre le langage verbal (ce qui est dit) et le langage corporel (attitudes, regards, intonations...).**

Le consentement est essentiel pour qu'une relation soit équilibrée, peu importe qu'il s'agisse d'une relation sans lendemain ou d'une relation à plus long terme.

Dans le cadre d'une relation sexuelle, avec ou sans pénétration, il est indispensable que les deux partenaires soient d'accord pour tout acte réalisé lors de cette relation.



## QUE DIT LA LOI ?

Un acte sexuel pratiqué sans consentement peut être lourd de conséquences. Selon le code pénal, **tout acte sexuel commis avec « violence, contrainte, menace ou surprise » est sanctionné.**

Sans pénétration, on parle d'agressions sexuelles. Les peines encourues sont de **5 à 10 ans** d'emprisonnement et **100 000 euros** d'amende.

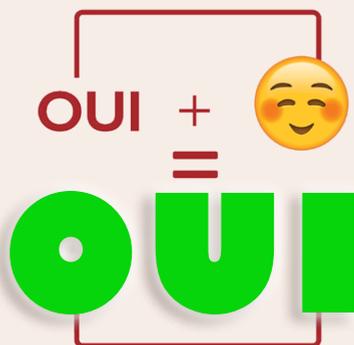
Avec pénétration, de quelque nature qu'elle soit (buccale, vaginale, anale, par le sexe, par le doigt, par un objet), c'est un viol. Le viol est un crime. **La peine encourue est de 15 ans ou 20 ans de réclusion criminelle** s'il y a des circonstances aggravantes.



# CONSENTEMENT À TRAVERS 6 SITUATIONS



OUI + OUI  
= OÙI



CLIQUE POUR  
LIRE LA VIDÉO



**Le désir est partagé**, chaque partenaire exprime de manière enthousiaste son consentement à la relation avec l'autre. Le plaisir est plus grand lorsque les deux partenaires sont pleinement désirants et consentants.

**! Attention** : à aucun moment le consentement ne doit être considéré comme définitif pour tous les actes à venir. Les envies, le désir, ça va, ça vient. Il est possible de retirer son consentement à tout moment lors d'une relation. Etre d'accord pour des caresses n'implique pas d'être d'accord pour autre chose. Etre d'accord « maintenant » pour tel acte ne signifie pas être d'accord « pour toujours ».



**OUI + EUH  
=  
NON**



**Il arrive que l'un.e des partenaires ait des doutes quant à son propre désir**, quant à son envie de participer ou non à un acte sexuel. Il importe d'être à l'écoute de ses doutes et ressentis, pour que tout acte puisse se réaliser avec confiance et en toute conscience. Et il est important aussi que la.le partenaire qui exprime le plus fortement du désir soit à l'écoute des hésitations de l'autre.

**OUI +**   
=  
**NON** 

 **CLIQUE POUR LIRE LA VIDÉO**



**x**  **+**

À tout moment, l'un.e ou l'autre des partenaires peut indiquer qu'**elle ou il ne souhaite pas un acte de nature sexuelle ou un acte touchant à son corps** (caresse, etc.). Ce NON clairement exprimé doit être respecté.

Insister lorsqu'un non a été exprimé est une violence. Le oui qui serait obtenu ainsi pourrait être motivé par la peur (de *blesser, d'être jugé.e, rejeté.e, violenté.e...*) et ne vaudrait pas pour autant consentement.

**OUI + NON  
=  
NON**

**OUI +**   
=  
**NON** 

 **CLIQUE POUR LIRE LA VIDÉO**



OUI + SAOULE  
=  
NON



▶ CLIQUE POUR  
LIRE LA VIDÉO

EN  
RÉSUMÉ...

OUI + 🤔 = NON

OUI + 😡 = NON

OUI + 😴 = NON

OUI + 🍷 = NON

OUI + 🗣️ = NON

OUI + 😊 = OUI

En état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiant, un individu n'est pas en capacité d'exprimer de manière éclairée son **consentement**. Dans un tel cas, l'autre partenaire doit préférer s'abstenir et reporter l'acte afin que la relation se déroule avec conscience de part et d'autre.

# BRISER LE SILENCE !

## Tu as besoin de parler, d'alerter ou d'être informée ?

Brise le silence, ose en parler ! Tu peux t'adresser à l'assistante sociale, l'infirmière ou ton service de scolarité ou contacter :

### LES NUMÉROS D'URGENCE

- 17** Police / Gendarmerie
- 114** par SMS Police / Gendarmerie
- 115** Hébergement d'urgence

### AUTRES CONTACTS UTILES

**0596 71 26 26**

**UFM**

(accueil, écoute, suivi)

**0596 74 40 99**

**ALEFPA**

OBSERVATOIRE DES VIOLENCES

ENVERS LES FEMMES

(accueil, écoute, suivi)

**0596 72 19 17**

**Croix-Rouge Française  
de Martinique**

LIEU D'ACCUEIL DE JOUR

(Aide aux victimes de violences  
sexuelles)

**0696 53 71 16**

**Culture Égalité**

(accueil, écoute, suivi)

**0800 05 95 95**

**SOS VIOLS**

(Numéro vert)

**0596 51 31 28**

**France Victime ADAVIM**

(Aide aux victimes)

**0596 48 43 20**

**CDAD**

(Conseil juridique)

[WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/CMI](http://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/CMI)

PLATEFORME DE SIGNALEMENT EN LIGNE

DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Annuaire complet  
à retrouver sur :

[www.ovifem.  
alefpa.asso.fr](http://www.ovifem.alefpa.asso.fr)

 [Campagne\\_VFF972](#)

 [campagnevff\\_972](#)

OBSERVATOIRE DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

31 RUE PERRINON À FORT-DE-FRANCE, 97200 FORT-DE-FRANCE

TÉL. : 0596 74 40 99

